

# Les abeilles au fil des saisons

## La vie des abeilles saison par saison, sur quatre numéros

Par Solange Llobregat

### Le printemps

Dès la mi-février, les abeilles commencent à sortir de la ruche les jours ensoleillés quand la température atteint les 12 degrés. Elles rapportent du pollen à la ruche. En ce tout début de saison elles trouvent du pollen de noisetier, de buis, de jasmin d'hiver ou de véroniques. La reine, en pause l'hiver, se remet à pondre dans les rayons. Les ouvrières nourrissent les larves de bouillie larvaire composée de pollen et du miel de l'année précédente contenu dans les rayons. Les abeilles réchauffent le couvain (les alvéoles contenant les larves) en se plaçant tout autour. Si la reine pond trop tôt dans la saison, et en cas de gelées tardives, les ouvrières pas encore assez nombreuses ne

sont pas en mesure de protéger le couvain du froid, ce qui peut entraîner de la mortalité. Les ouvrières qui élèvent les premières larves ont hiberné à l'abri dans la ruche, elles sont âgées de 6 mois. En revanche les abeilles nées au printemps ont une durée de vie de 3 semaines seulement. La reine pond des milliers d'œufs, elle est capable de contrôler le sexe des œufs qu'elle pond. Elle dépose un œuf fécondé (femelle) ou non fécondé (mâle) en fonction de la largeur de la cellule. Des cellules spéciales, beaucoup plus volumineuses sont produites par les ouvrières pour recevoir les futures reines. Les abeilles juvéniles nourriront cette larve de gelée royale afin de produire une nouvelle reine. Celle-ci à maturité devra s'envoler un jour de beau temps et se faire féconder par plusieurs mâles afin de constituer la spermathèque qui servira tout au long de sa vie à produire des œufs fécondés. Les mâles, appelés faux-bourdon sont exclus de la ruche après la période d'accouplement et se laissent mourir. C'est à partir de la floraison des cerisiers, au mois de mai que les abeilles commencent à produire du miel et que les essayages ont lieu.

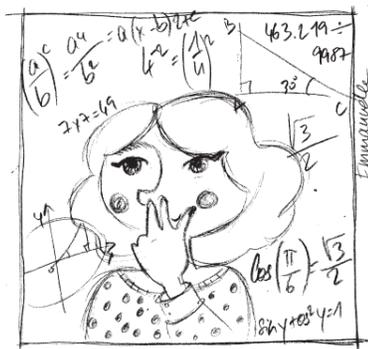


# Le coin linguistique

dessins d'Emmanuelle Tissier



mental maths : it's a piece of cake for me!



le calcul mental = les doigts dans le nez ! (Faux!)

- Vos courriers, vos remarques, vos articles sont à adresser à Ô TOUZAC - Rue de Nèdes 46700 Touzac ou par mél à otouzac@laposte.net
- Mise en page et graphisme : Stéphane Bouet

# Touzac,



# quoi!

Le journal des Touzacoises et des Touzacois

## Édito

Par Sandrine Carême

Il est grand temps de boucler ce numéro 14 : ses rédacteurs et rédactrices n'attendent plus que l'édito et comme le lapin d'Alice, je suis en retard !

Le mois de mars est déjà entamé et nous avons envie de profiter de ce numéro de **Touzac, quoi ?** pour vous communiquer des informations sur la marche du 17 mars.

Suite au succès de la première édition le 25 mars dernier, **Ô Touzac** a renouvelé son partenariat avec la Ligue contre le Cancer du Lot. Nous vous invitons à marcher dans le cadre de Mars bleu, le mois consacré à la lutte contre le cancer colo-rectal (comme Octobre rose qui symbolise la lutte contre le cancer du sein). RDV vous est donné le dimanche 17 mars matin à la salle des fêtes de Touzac, et nous vous espérons aussi nombreuses et nombreux que lors de la première marche ! 3 nouveaux circuits vous sont proposés, adaptés au rythme de chacune et chacun. Nous partagerons un moment convivial à l'issue de cette balade ! Plus d'informations sur le flyer joint à ce numéro.

En attendant de randonner tous ensemble, nous vous laissons profiter de ce nouveau numéro de votre magazine préféré. Au menu (varié et équilibré !) : l'école de Touzac à la fin du 19ème siècle, la vie des abeilles, et vos traditionnels rdv photo et dessin !

## Photo mystère



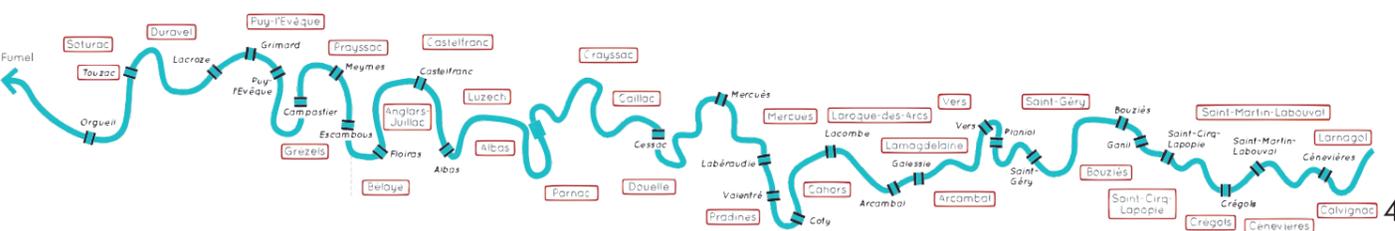
La Photo mystère est de retour, sauriez-vous découvrir où a été prise cette image sur notre commune ?

## Vite-dit

- Un journaliste demandant à Marguerite Moreno, actrice plutôt mince :
  - Est-ce vrai en général que les gens minces ont de l'esprit ?
  - Oui, mon gros.
 « Le petit livre des répliques les plus drôles », Jean Orizet.

- Dates du Festival de la Source Bleue 24 au 27 juillet 2024. Théâtre, concerts, cirque, ateliers, un beau programme en vue ! L'équipe du festival recherche toujours des bénévoles pour donner un coup de main sur le site en amont et pendant le festival ainsi que des personnes pouvant héberger des acteurs pendant le festival. Contact : festivalsourcebleue@gmail.com 06 42 84 37 90 ou par le site <https://www.festivalsourcebleue.org/>

- Marche contre le cancer, Mars Bleu, à Touzac le 17 mars à 09h, 03 circuits, café, apéritif, ravitaillements offerts, repas partagé à l'issue.



# Un peu d'histoire

## Les écoles de Touzac en 1884

Par Gérard Busson

Préambule : C'est le décret du 12 décembre 1792 qui crée le nom d'écoles « primaires » et celui d'« instituteurs » (1)

Le ministère de l'instruction publique a entrepris en 1884 une grande enquête sur la situation des écoles primaires publiques (2)

À cette époque Touzac comptait 414 habitants

## École de garçons

Monsieur Jean TINCHOU, instituteur de l'« école laïque spéciale aux garçons », nous apprend que l'école a été construite par la commune, à une fin laïque, en 1866 et agrandie en 1882.

Elle comprend une seule classe de 48 m<sup>2</sup> (3,35 m sous plafond) qui accueille 17 élèves (1 de 5 à 6 ans révolus, 15 de 6 à 13 ans révolus et 1 au-delà de 13 ans), tous de la commune. On considère à l'époque qu'il faut 1 m<sup>2</sup> par élève, la classe est donc largement surdimensionnée.

Cette école construite le long du chemin vicinal n° 38 (dit de Sérignac à Touzac, vraisemblablement l'actuelle route de Touzac à Lacapelle, ne serait-ce pas l'ancienne Mairie ?), sur un terrain d'1a05, comporte au rez-de-chaussée la salle de classe, la salle de la Mairie de 18,64 m<sup>2</sup> et une cave de 13,36 m<sup>2</sup>, le tout desservi par un corridor de 8m x 2m qui permet également d'accéder à un étage destiné au logement de l'instituteur.

Cet appartement comporte 4 pièces (une cuisine de 13,40 m<sup>2</sup>, un salon de 18,64 m<sup>2</sup>, une chambre de 18,64 m<sup>2</sup> et autre chambre de 13,40 m<sup>2</sup>, ainsi qu'un corridor de 6,50 x 2) pour une surface totale de 64 m<sup>2</sup> sans compter le couloir.

La salle de classe est planchéiée, le chauffage est assuré par une cheminée-poêle à bois et il y a un lieu d'aisance (à l'extérieur). Par contre il n'y a pas de cour ni de préau.

Il y a une bibliothèque scolaire de 80 volumes qui appartient à l'instituteur. Il déclare même qu'il y a un musée scolaire (?) et une caisse des écoles fondée en 1884 sur fonds communaux. Deux élèves bénéficient de fournitures classiques gratuites... sur les deniers de l'instituteur !

Monsieur TINCHOU conclue son rapport par de fortes revendications :

« La maison d'école manque de jardin pour l'instituteur, de cour et de préau pour les élèves, de gymnase. Ce serait indispensable d'avoir au moins une cour pour éviter que les enfants se tinsent (hé oui, il y a une faute, il manque un "s") dans la rue. La commune devrait être mise en demeure de faire ces divers achats de terrain, ce qui serait facile la maison

d'école ne touchant qu'à des terres labourables »

## Les instituteurs de garçons

En 1836 pas moins de 4 instituteurs sont recensés : François TANAYS (1778-1779 / ?) épouse Marie JOUBERT (JAUBERT ?). Leur fils Pierre est né le 15/12/1812 à Vire. L. G. PAPILLON est témoin. Il figure comme propriétaire en 1841



Jacques GIPOULOU (23 Thermidor IX ou 11/08/1801 / ?), célibataire, instituteur privé, demeurant en 1838 à Goulepdan, au petit séminaire (?), témoin au décès de L. G. PAPILLON Louis Germain PAPILLON (1766 / 07 avril 1838), célibataire. A son décès il est indiqué « instituteur communal de la Mairie de

Touzac, résidant à Garrigues secteur de Vire ». Instituteur à Vire ?

Bonnaventure REY GILOT (?) (1774 / ?) épouse Marie CASSONE (1784 / ?). Son fils Antoine de 18 ans est séminariste. Ils sont entourés de 4 domestiques ou servantes

Lequel ou lesquels officiaient à Touzac qui, de 1801 à 1841, était réuni à Vire

· 1840 à 1844 - Raymond LAPEYRADE (1807 / 1844), épouse Marie PLAGER, décédé le 21/01/1844 à 37 ans

· 1845 à 1857 - Jean Baptiste LANDIECH (01/08/1823 / ?). L. G. PAPILLON est témoin à sa naissance

1858 à 1901 - Jean TINCHOU (1836 / 1909) – Voir ci-dessus

· 1901 à 1905 - Jean Pierre LADOUX (1864 / 1948), épouse Marie Émilie LAUBERT institutrice 1868 / ?

· 1905 à 1926 - Jean Génulphé LASSAGNE (né à Soturac en 1875 / 1962), épouse Marie Berthe CASTEX

· 1926 à ???? - Jean Marius MAGOT (né à Ussel Lot en 1891 / 1951), épouse Rachel Marie BOUSQUIE, institutrice (1894 / 1988)

Sauf erreur, ils ont été les enseignants de nos parents... juste avant :

Gabriel Achille BOUSCASSE (1922 / 1995) et Madame LOUSSERT qui, pour les plus anciens d'entre nous, œuvrèrent à notre éducation.

Les derniers « Hussards noirs de la République » ?

“ A cette époque Touzac comptait 414 habitants ”

## École de filles

Mademoiselle Marie SOULIE, quant à elle, officie à l'« école primaire des filles ».

L'école, dont la nature n'est pas précisée (mais laïque car l'étude ne porte que sur celles-ci et elle est dite institutrice publique à son mariage la même année), est louée pour 170 frs annuels, le bail venant à expiration le 1er mai 1886...

Cette école a également une seule salle de classe de 23,97 m<sup>2</sup> (3,25 m sous plafond), pour 11 élèves (2 de moins de 4 ans, 4 de 5 à 6 ans révolus et 5 de 6 ans à 13 ans révolus). La norme de 1m<sup>2</sup> par élève est également bien respectée.

« L'appartement » de l'institutrice est composé d'une seule chambre de 15,46 m<sup>2</sup>, dont l'accès se fait par la salle de classe...

L'instruction publique aurait-elle inventé la discrimination homme/femme, au moins en matière de logement ?

La classe souffre aussi de quelques différences avec celle des garçons : la classe n'est pas planchéiée, il manque 2 tables et 2 bancs pour les élèves, pas de bibliothèque, pas de musée, pas de caisse des écoles, pas de fournitures scolaires gratuites.

Par contre le chauffage est aussi assuré par une cheminée et il y a un lieu d'aisance, et surtout « pas de limite » à la cour... (en plein champ ?)

Malgré cela la conclusion de Mademoiselle SOULIE est bien moins revendicative :

« Dans ce grand corps de maison, deux pièces seulement sont affectées à l'école. Les autres sont à la disposition du bailleur »

## Les institutrices de filles

Nous n'avons pas les mêmes renseignements que pour les instituteurs. Ceux-ci étaient souvent pris comme témoin pour les actes civils, notamment les décès.

1884 à 1926 (?) Marie SOULIE. Voir ci-dessus

En 1926 est-ce Madame MAGOT qui a repris le flambeau ?

Avec Madame LOUSSERT, et peut-être même avec Madame MAGOT, les écoles étaient devenues mixtes.

## Enseignement privé (filles)

1886, nous notons que Madame Julie Anne CAPOULAT (religieuse, née en 1855 à Mercuès) est recensée comme institutrice privée au lieu-dit de Cach. Elle y vit avec une aide et une domestique ainsi que 4 élèves

## Autre étude

Parallèlement, le « Dictionnaire géographique, administratif, statistique, historique, archéologique, etc. du département du Lot », sous la direction de Pierre Louis

COMBARIEU (Archiviste Départemental et Secrétaire de la Société des Études Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot – N 01/02/1844 - D 20/04/1916) (4) paru en 1881 nous apprend qu'à Touzac il y a, pour une commune de 428 habitants (14 de plus qu'en 1884) :

Une école laïque de garçons avec 25 élèves (contre 17 en 1884)

Une école libre congrégationnelle de filles avec 26 élèves



Divers

Hors contexte, juste pour le plaisir, le dictionnaire indique qu'il y a 4 foires à Touzac, les 12 des mois de mars, avril, septembre et octobre. Il y a également 2 cabarets. Au XIX<sup>ème</sup> siècle un cabaret était un « logis où l'on donnait à boire et à manger », dans une

auberge on pouvait également dormir. (5)

Sources

(1) Gallica.bnf.fr Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot – Janvier 1914 Page 130

(2) Archives Nationales – Côte F/17\*/2939

(3) Archives Départementales du Lot

(4) Gallica.bnf.fr

(5) Wikipédia

“ la classe n'est pas planchéiée ”

Malgré les précautions prises des erreurs peuvent s'être glissées, je présente mes excuses par avance Si des personnes ont des compléments, des modifications ou des corrections à apporter, merci d'avoir l'amabilité de me les communiquer.

Recherches effectuées par M. Gérard BUSSON du Pradal.

NDLR : L'article in-extenso, comportant des informations supplémentaires peut vous être envoyé sur simple demande.